

**Relevé de conclusions du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail spécial
départemental dans le département des Yvelines (CHSCTSD)
Séance du 13 novembre 2014**

Le règlement intérieur des services basés sur le site de Guyancourt (services académiques et départementaux) est entré en vigueur au 1^{er} septembre 2014.

Un travail a été engagé par la DSDEN pour se doter d'ici la fin de l'année scolaire en cours d'un Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUER) et d'un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS).

Les registres de sécurité obligatoires (registre de santé et sécurité au travail et registre de dangers graves et imminents) sont désormais à disposition des personnels au 6^{ème} étage de la DSDEN et à l'accueil pour les personnes extérieures.

Le site Internet de la DSDEN a été mis à jour en début d'année scolaire concernant la rubrique relative au comité. Comme l'année précédente, un courrier électronique d'information a été envoyé à l'ensemble des établissements du département.

Des formations au PSC1 et au diplôme de SST vont être organisées à la DSDEN des Yvelines.

1- Approbation du compte-rendu de la séance du 13 février 2014

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité après prise en compte d'une modification.

2- Présentation des missions de la psychologue du travail

Ce poste a été créé il y a 4 ans. L'activité est concentrée principalement sur les risques psychosociaux (RPS). Un groupe de travail académique est organisé sur ces sujets. Les personnels sont orientés le plus souvent par les médecins de prévention pour des entretiens. Des médiations sont organisées à la demande des chefs d'établissement et des inspecteurs de l'éducation nationale.

Un bilan d'activité est remis chaque année au Directeur des Ressources Humaines (DRH) de l'Académie. L'an dernier, 107 personnes ont été reçues en entretien et une dizaine de médiations ont été effectuées. Un service d'appui en ressources humaines (SARH) pour les personnels non enseignants a été créé par ailleurs.

La thématique des RPS est présentée au comité. Les RPS désignent les situations à risque de stress ou de violences externes ou internes auxquelles peuvent être exposés les personnels. Les violences externes viennent souvent des parents d'élèves dans le 1^{er} degré et des jeunes dans le 2nd degré. Les violences internes prennent souvent la forme de harcèlement sexuel ou moral.

Ce sont souvent les chefs d'établissement ou les inspecteurs de l'éducation nationale qui saisissent la psychologue du travail. La médecine du travail constitue également une entrée dans la mesure où il existe parfois une problématique médicale sous-jacente.

La médecine de prévention peut orienter les personnels vers le centre national de réadaptation, créé en partenariat avec la MGEN. Les personnels font l'objet d'un suivi avec un tuteur de la MGEN, ce qui leur permet de poursuivre leur activité ou d'envisager une reconversion professionnelle.

3- Présentation des statistiques de la médecine de prévention

Un diaporama est présenté sur les statistiques de la médecine de prévention.

Sur les 1290 visites effectuées par la médecine de prévention, 61 l'ont été à la demande de l'administration, 395 à la demande de l'agent, et 834 à la demande du médecin.

Concernant le bilan des 50 ans, 33 consultations ont été effectuées pour les différentes catégories de personnels.

4- Bilan des accidents du travail

Les statistiques des accidents du travail sont présentées pour l'année civile 2013.

Les chiffres sont relativement stables par rapport à l'année précédente. Il apparaît que beaucoup d'accidents se produisent le matin. Les principales causes de ceux-ci sont liées aux trajets et aux risques sportifs. Cela peut s'expliquer par le fait que la matinée est plus longue que l'après-midi en présentiel. Les accidents ayant lieu le samedi ou le dimanche sont liés à des fêtes et autres manifestations.

Certains dossiers obligent l'administration à procéder à des investigations, ce qui est mal perçu par les personnels concernés. Des questions et des réserves sont parfois posées sur la recevabilité des demandes. Les personnes menacent parfois de recours contentieux.

Il apparaît que les personnels n'ont pas forcément la culture de la déclaration. Une amélioration de l'information sur cette question semble souhaitable.

5- Questionnaire individuel santé et sécurité au travail : questions relatives aux rythmes scolaires

Le questionnaire individuel sur la santé, la sécurité, et les conditions de travail a été mis en ligne sous forme d'enquête

Une question est insérée en position 23 : « *avez-vous le sentiment qu'une nouvelle organisation a un impact négatif sur vos conditions de travail ?* ».

Un premier bilan devra être fait pour voir si le questionnaire doit être modifié et dans quel sens.

6- Espace Numérique de Travail

Un espace numérique de travail (« espace Agora ») a été créé pour le comité. Celui-ci a déjà été agrémenté de plusieurs documents relatifs aux travaux du comité. Les membres de l'instance recevront un courrier électronique pour les informer des modalités de connexion à cet espace. Cet espace sera également accessible aux personnalités régulièrement conviées pour expertise.

7- Registres obligatoires : suivi et mise en place

Ces registres doivent être mis en place car ils sont prévus par la réglementation.

Il semble important qu'un temps d'échange soit mis en place au niveau académique et départemental afin que les modèles de registres soient utilisés. La tenue d'un groupe de travail serait la bienvenue pour avancer sur ce sujet, notamment dans le premier degré.

8- Formation secourisme au travail

Ce point a été traité en préambule.

9- Visite de la délégation du CHSCTSD du 9 octobre 2014

Le compte-rendu de la visite de la délégation du comité du 9 octobre 2014 au collège de la Quintinye à Noisy-le-Roi est présenté aux membres.

10- Questions diverses

Un document sur l'alcoolisation en milieu professionnel est présenté au comité. Il est notamment rappelé que 10 à 20% des accidents du travail sont dus à l'alcool.

Une journée de sensibilisation à la sécurité routière est organisée le 9 décembre 2014 à la DSDEN des Yvelines grâce à la participation de la préfecture de police de Paris. Les personnels de la DSDEN et les membres du comité sont invités à venir y participer.

Deux exercices PPMS sont organisés les 2 et 9 décembre 2014 sur les bassins des Mureaux et de Rambouillet, respectivement.

Un groupe de travail sur les troubles musculo-squelettiques (TMS) est prévu le 27 novembre 2014 et la première visite de l'année sur ce thème est prévue le 11 décembre 2014 sur le site de Guyancourt.